

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

ARRONDISSEMENT DE FONTENAY LE COMTE

COMMUNE DE SAINT VALERIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 17 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Valérien dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BOUCHER Cécile, Maire.

Date de convocation : Le 12 avril 2024.

Présents : BOUCHER Cécile, CHARNOLE Yoann, COULAIS Guillaume, GACHIGNARD Cédric, JAUD Sonia, HERVÉ Philippe, ROUX Olivier, POIRON Manuela, HEUZÉ Sophie, CHAUVIN Stéphanie, BODIN Guillaume.

Excusés: PORCHER Eva, BOUGUÉ Raphaël, BOIDE Christian, ROULLEAU Franck.

M Guillaume Coulais est nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers: 15 Présents: 11 Votants: 11

Demandes de subventions:

Ecole primaire Jean Moulin à Luçon. Prise en charge d'un élève scolarisé en UEMA.

Une demande de l'école primaire publique Jean Moulin a été adressée au Conseil Municipal de Saint Valérien afin de participer aux frais de scolarité d'un enfant de la commune en classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) pour l'année scolaire 2023-2024. En parallèle, le Préfet de la Vendée a envoyé une fiche relative au coût moyen d'un élève en classe élémentaire dans les écoles publiques du département soit 495 €.

Le conseil accepte de participer à hauteur de 500 € pour l'année scolaire 2023-2024 par 10 voix pour sur 10 votants.

ECOLE: Devis pour achat de 3 tablettes.

La directrice de l'école a sollicité le Conseil Municipal pour un achat de 3 nouvelles tablettes numériques. La société Doc Micro a fourni un devis pour 3 tablettes Galaxy au prix unitaire de 266,60 € HT soit un montant total de 799,80 € HT et 959,76 € TTC.

Le conseil donne son accord pour l'achat des 3 tablettes par 10 voix pour sur 10 votants.

Arrivée de Mme Sophie Heuzé.

Programme Voirie 2024.

La commission Bâtiments-Voirie s'est réunie afin de déterminer les priorités et d'étudier les devis. M Gachignard présente les conclusions au Conseil: 5 chemins ont été choisis pour cette année et les travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

- Chemin de la petite Coudrouze. Montant: 8 534 € HT soit 10 240,80 € TTC.

- Chemin des Epineuses (une partie). Montant: 16 950,80 € HT soit 20 340, 96 € TTC.
- Rue de la Largère. Montant: 7 130 € HT soit 8 556 € TTC.
- Chemin du Patis Bertin. Montant: 21 355 € HT soit 25 626 € TTC.
- Chemin de la Crevasse. (une partie). Montant: 43 080 € HT soit 51 696 € TTC.

Le Conseil valide ces devis par 11 voix pour sur 11 votants.

PATA (Point à temps automatique): 940 € HT/Tonne. La commande de PATA sera effectuée en fonction des besoins mais le Conseil valide, à l'unanimité, cette offre de prix.

Conseil Départemental de la Vendée: «Fonds de soutien à la ruralité»: Demande de subvention pour les travaux de voirie 2024.

Mme le Maire rappelle que ces travaux de voirie peuvent bénéficier du Fonds de soutien à la ruralité mis en place par le Conseil Départemental en faveur des petites communes rurales. Cette subvention s'élève à 50% d'une dépense, plafonnée à 40 000 € HT, sur la durée du mandat (2020-2026). Lors des précédents conseils, il avait été décidé de solliciter ce fonds de soutien pour les travaux de voirie 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents:

- Approuve le plan de financement:

Coût des travaux: 97 049,80 € HT

TVA: 19 409,96 €

Montant total: 116 459,76 € TTC

Subvention du Département: 40 000 €

Financement communal: 76 459,76 €

- Sollicite la subvention «Fonds de soutien à la ruralité» auprès du Conseil Départemental.
- Autorise Mme le Maire à constituer le dossier de demande de subvention et à signer toutes pièces utiles.

QUESTIONS /INFORMATIONS DIVERSES

-Planning Elections Européennes du 9 juin.

-Prévoir l'organisation d'une journée visite Asemblée Nationale et Sénat pour le Conseil.

